

# Notre Enquête sur la «Musique mécanique»

dans ses rapports avec la musique et les musiciens

Cette musique s'adresse-t-elle au même public que l'artiste ? Non, dans la généralité des cas, et c'est pourquoi, bien que ne l'aimant pas personnellement, je crois qu'elle constitue un excellent moyen de diffusion musicale.

On me citait récemment le cas d'une brave dame possédant un phonographe et ne connaissant de la Musique (?) que les innombrables fox-trots, charlestons qui constituaient jusqu'alors sa discothèque. Un jour, son fournisseur de « comprimés musicaux » lui propose un nouveau disque : « L'Apprenti Sorcier » de Dukas. Avec quelque méfiance la dame acquiert ce nouvel enregistrement et après l'avoir entendu elle découvre la vraie musique et s'enthousiasme. Depuis, elle n'achète plus que des Beethoven, des Debussy, etc...

Même si une telle conversion (ou initiation plutôt) est rare, elle constitue un indice encourageant et qu'il serait injuste de négliger.

J'incline donc à croire que les intérêts des artistes ne sont généralement pas menacés par la musique mécanique, bien au contraire, et que seuls les artistes de zone secondaire risquent d'être lésés. Ces musiciens trouveront-ils un dédommagement dans les enregistrements phonographiques ? Je ne le pense pas, ceux-ci étant le lieu des solistes réputés.

Mais il est possible que le musicien « moyen » trouve une compensation dans les émissions radiophoniques.

Vous demandez aussi si une œuvre musicale peut vivre sans le secours de l'interprète. Cela me semble impossible. Mais je crois que la science résoudra définitivement ce problème et que nos petits-enfants entendront des exécutions mécaniques qui seront le fidèle reflet de l'interprète qui les aura enregistrées.

Par contre, je vois dans la phonographie un danger possible pour la « couleur » musicale.

Il faut espérer que le progrès nous donnera un jour une machine parlante parfaite, c'est-à-dire qui ne se limitera pas à reproduire fidèlement quelques timbres comme ceux de la voix humaine, de la flûte et de quelques autres

instruments, mais aussi la couleur authentique de tous les instruments, et cessera de faire ressembler le violon à un saxophone ou la clarinette à un ocarina. Jusqu'à ce jour la machine parlante pourra rendre des services, mais elle risquera aussi de pervertir le sens de la couleur orchestrale chez l'auditeur.

Pour conclure, je dirai qu'en l'état actuel des choses, la musique mécanique offre une part à peu près égale d'avantages et de dangers. Arme à deux tranchants, elle peut servir ou desservir la Musique selon des cas d'espèce. Espérons que, finalement, le bon tranchant prévaudra sur le mauvais et qu'ainsi notre Art n'aura pas à souffrir des progrès de la science.

Ermend BONNAL

« Nés de la guerre et vivant encore dans une atmosphère troublée, nous assistons dans tous les domaines de la pensée à des transformations, des renouvellements, des métamorphoses dont nous ne pouvons pas mesurer l'importance. La « musique mécanique » est encore dans l'enfance : il est donc difficile de parler d'elle, de son rôle, de son influence, de son avenir. Cependant je crois qu'elle s'adresse au même public que l'artiste, disons plutôt aux mêmes publics. Son répertoire est déjà assez vaste pour satisfaire tous les goûts, y compris le mauvais. Elle offre aux compositeurs des ressources encore inexploitées qui permettront, non pas de changer l'esprit du public — qui dans son ensemble reste et restera incurablement inintelligent — mais d'enrichir considérablement notre royaume. Il est incontestable cependant que certains artistes paraissent menacés par la musique mécanique, particulièrement les musiciens de cinéma. Mais sera-ce un mal ? Je ne le pense pas. Enfin, non seulement l'œuvre peut vivre sans le concours de l'interprète, mais encore elle le doit. L'interprète est presque toujours un traître, qui interpose entre l'auteur et l'auditeur sa propre sensibilité, sa propre pensée.

Maxime JACOB.



**ANGERS.** — Concerts Populaires (direct. M. Jean Gay). Le 17 mars : 4 Cantates (Bach). Solistes : M<sup>mes</sup> Malnory, Falk ; MM. Genin, Frœlich : Cantate pour le Jour de Pâques, Cantate pour l'Annonciation de la Vierge, Cantate pour le 9<sup>e</sup> Dimanche après la Trinité, Cantate « Actus tragicus », Chœurs des Dames de la Ville et de la Chorale Ste Cécile. Orgue : M. Pouplard.

**METZ.** — Concerts du Conservatoire (direct. M. René Delaunay). Le 21 mars : Prélude Lohengrin (Wagner). Cantate de Pâques (Bach) Solistes : M<sup>lles</sup> E. Aubier, M. Wurtz ; MM. Wolff, Massun. La grande Pâque Russe (R.-Korsakoff). Vos Omnes (Vittoria). Adoremus (Palestrina). Psaume 68 « Que Dieu se montre » (Goudimel), Chorale Mixte du Conservatoire. Psaume 150 (Franck).

**LUXEMBOURG.** — Sté des Concerts du Conser-

vatoire (direct. M. Lambotte). Le 24 mars : Symphonie ut maj. (P. Dukas). Variations symphoniques (Franck) piano ; M. Marcel Ciampi. Fantaisie (Debussy) M. Marcel Ciampi. Le Roi d'Ys ouv. (Lalo).

**NANCY.** — Concerts du Conservatoire (direct. M. A. Bachelet). Le 17 mars : Danse macabre (S. Saens). Elie (Mendelssohn). Fête d'Alexandre (Haendel) M. Carbelly. Rédemption (Franck). Tendresse (Bachelet), Hopak (Moussorgsky) M<sup>lle</sup> Marg. Soyer. Quand la Cloche sonnera (A. Bachelet) La légende de Sonia, M<sup>lle</sup> Marg. Soyer, M. Oger. Le Désert ode (F. David) M. Oger, M. Fleurant. Chorale Alsace-Lorraine et Chœurs du Conservatoire.

**STRASBOURG.** — Concerts du Conservatoire (direct. M. Guy Ropartz). Le 20 mars : Hélène (A. Messager). Chanson perpétuelle (Chausson). Chant d'Espagne (G. Samazeuilh). Symphonie (Lal.). Souvenirs (V. d'Indy). Crépuscule des Dieux. scène finale (Wagner). Napoli (G. Charpentier). Soliste : M<sup>lle</sup> Marcelle Bunlet.